

Disparition imminente du Centre national de l'information sur la surdité !

A l'occasion du dernier comité de pilotage du Centre national de l'information sur la surdité (CNIS), la fondation OVE a annoncé l'arrêt du centre en mars 2024.

Le 23 février 2024

Unanimes, association de représentation des personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et des familles exprime sa profonde préoccupation suite à l'annonce de la disparition imminente du Centre national de l'information sur la surdité, une ressource vitale pour la population sourde et malentendante.

Lors du comité de pilotage du 18 janvier, Unanimes a été informée de la regrettable décision de mettre fin aux activités du CNIS d'ici le mois de mars. Cette nouvelle a suscité une grande inquiétude parmi les associations et les individus qui bénéficient des services cruciaux fournis par le centre d'information et notamment les parents qui découvrent la surdité de leur enfant et font appel aux connaissances et compétences du CNIS afin d'orienter au mieux leurs choix futurs, essentiels pour son avenir.

Unanimes est convaincue que la disparition du CNIS aura un impact significatif sur la vie quotidienne et l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes, compromettant ainsi leur accès à des informations essentielles dans un format adapté à leurs besoins d'autant qu'il n'existe à ce jour en France aucun service de remplacement !

Dans le souci de défendre les droits et les intérêts de la population sourde et malentendante, Unanimes appelle à une réunion urgente avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) ainsi qu'à une clarification de la situation de la part de la Fondation OVE, qui est impliquée dans cette décision.

En effet, la convention signée entre la fondation OVE et la DGCS assigne à la plateforme Surdi info service une mission d'information à toutes personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes, de leur entourage et des professionnels qui les accompagnent. Unanimes déplore le manque de concertation du CNIS envers les membres du comité de pilotage qui est un manquement grave des deux prestataires cosignataires du marché.

Il est impératif que toutes les parties prenantes s'engagent dans un dialogue ouvert et transparent afin de trouver des solutions alternatives pour garantir la continuité des services offerts ou pour identifier des alternatives viables pour répondre aux besoins de communication des personnes sourdes et malentendantes.

Unanimes reste déterminée à œuvrer en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion pour tous, et continuera à plaider en faveur des droits fondamentaux des personnes sourdes et malentendantes.

Associations ou structures qui soutiennent le présent communiqué :

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers les associations et organisations suivantes pour leur précieux soutien à cette initiative.



Pour plus d'informations, veuillez contacter :

info@unanimes.fr

www.unanimes.fr



A propos d'Unanimes

Unanimes est une union d'associations nationales (AFIDEO, ALPC, ANPSA, Fédération ANPEDA, MDSF, Société Centrale d'Education et d'Assistance des Sourds de France, UNAPEDA, Femmes sourdes, citoyennes et solidaires) dont le rôle est la représentation des personnes sourdes, malentendantes et sourdaveugles et de leurs familles. L'organisation s'engage à promouvoir une société inclusive où tous les individus, indépendamment de leurs capacités auditives, ont un accès égal aux opportunités et aux ressources.